

# L'ENQUÊTE

## RETRAITES. LES SIX GROS BOBARDS DU GOUVERNEMENT

Afin d'imposer au pas de charge une réforme ultrasensible rejetée tant par les organisations syndicales que par la grande majorité des Français, l'exécutif intensifie sa propagande. De l'alarme à la « caisse vide » à l'intox du compromis et de la « coconstruction », l'« HM » passe en revue les pires mensonges et impostures qui vont polluer le débat dans les semaines à venir.

CYPRIEN BOGANDA  
cyprien.boganda@humanite.fr

**L**a ficelle est tellement grosse qu'elle n'a pas dû tromper grand monde. Lors de son « grand oral » sur France 2, le 26 octobre, le chef de l'État a feint de jouer la carte de l'« ouverture » : non, contrairement à ce qu'affirment les grincheux, le président ne fait pas des 65 ans une ligne rouge. Si les syndicats le souhaitent, il est tout à fait disposé à reculer l'âge de départ à la retraite à « seulement » 64 ans (contre 62 aujourd'hui)... à condition que la durée de cotisation soit rallongée. Le message envoyé en filigrane aux organisations syndicales est limpide : « Je ne lâcherai rien sur l'essentiel. » D'une manière ou d'une autre, le chef de l'État veut faire travailler les salariés plus longtemps et, s'il ne trouve aucun syndicat disposé à avaler le projet, il tâchera d'obtenir l'appui de la droite à l'Assemblée nationale. À en croire Emmanuel Macron et ses lieutenants, son acharnement se justifie par la gravité de la situation : ne rien faire conduirait notre système à la ruine... C'est l'une des « intox » les plus communément utilisées dans le débat public, que nous allons passer au crible.



Par la voix de Patrick Martin, du Medef, le patronat déclare « faire des propositions pour rendre cette réforme indispensable », alors que le Conseil d'orientation des retraites (COR) lui-même vient de réaffirmer, chiffres à l'appui, qu'elle ne l'était pas.



1

### « LE RÉGIME EST À BOUT DE SOUFFLE »

Depuis vingt ans, les démonstrations des gouvernements désireux de réformer le régime tiennent en deux phrases : 1) le déficit du régime de retraites menace à terme sa pérennité ; 2) la seule façon d'y remédier est de retarder l'âge de départ en retraite. Ce qui revient à demander aux travailleurs de financer le « sauvetage » du système... Le problème, c'est que la dramatisation du déficit ne résiste pas à la réalité des chiffres. Dans son dernier rapport, le Conseil d'orientation des retraites (COR) rappelle que ses résultats « ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ». Après avoir été excédentaire en 2021 et 2022, le régime resterait déficitaire jusqu'en 2032, mais dans des proportions parfaitement contrôlables (entre - 0,5 point et - 0,8 point de PIB). Pas de péril en la demeure, donc... Au-delà de cette date, le déficit se résorberait lentement pour revenir à une situation d'équilibre. Dans le détail, le COR a réalisé plusieurs scénarios, en fonction de la vigueur de la croissance. En 2070, la part des dépenses de retraite dans le PIB oscillerait entre 14,7 % dans le « pire » des scénarios (c'est-à-dire exactement le niveau actuel) et 12,1 %.

L'exécutif prétend agir pour les futures générations alors que, malgré le gain de longévité, le temps passé à la retraite ne cesse de dégringoler, comme le montant des pensions !

2

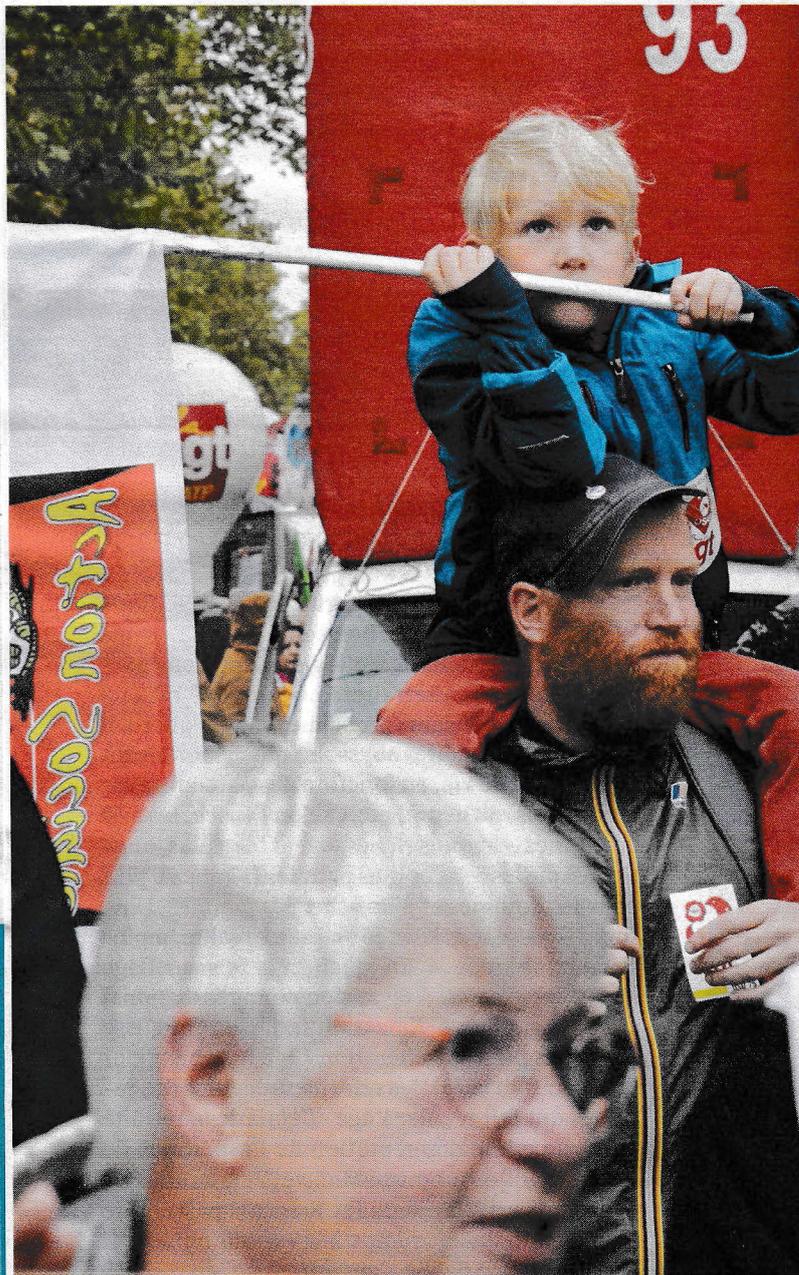
### « L'ESPÉRANCE DE VIE AUGMENTE, NOUS DEVONS DONC TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS »

Vu de loin, cet argument semble frappé au coin du bon sens : si nous vivons plus vieux, il est logique que nous partions plus tard en retraite. En réalité, ce raisonnement pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, il masque les inégalités abyssales qui caractérisent l'espérance de vie, en fonction des parcours professionnels, du genre, etc. : selon l'Insee, les 5 % des Français les plus riches vivent bien plus longtemps que les 5 % les plus pauvres (13 ans de plus pour les hommes et 8 ans chez les femmes). Ensuite, il passe sous silence une autre réalité, moins souvent abordée : « En jouant à la fois sur l'âge légal (passé de 60 à 62 ans en cinq générations) et sur la durée de cotisation requise (qui glisse de 40 ans pour la génération 1948 à 43 ans pour la génération 1973), les réformes récentes des retraites ont fait reculer l'âge effectif de la retraite plus vite que l'augmentation de l'espérance de vie », écrit l'économiste Michaël Zemmour. Ou, pour le dire autrement : les Français passent de moins en moins de temps à la retraite, même si leur espérance de vie s'accroît. »

## L'ENQUÊTE

RETRAITES : LES SIX GROS BOBARDS DU GOUVERNEMENT

**LES SENIORS SE RETROUVERONT 2 ANS DE PLUS AU CHÔMAGE, LES AUTRES ACTIFS COTISERONT PLUS LONGTEMPS POUR UNE PENSION MOINDRE... À CE COMPTE-LÀ, QUE RESTERA-T-IL AUX FUTURS TRAVAILLEURS ?**



### 3 « LES ÉCONOMIES GÉNÉRÉES PAR LA RÉFORME SERVIRONT À INVESTIR DANS L'ÉDUCATION... »

Lorsqu'il est poussé dans ses retranchements, l'exécutif s'abrite derrière ce curieux raisonnement : nous allons faire des économies sur le dos des futurs retraités, dit-il en substance, mais nous investirons cet argent dans des dépenses publiques essentielles, et en premier lieu dans l'éducation. Cela revient à expliquer aux élèves d'aujourd'hui qu'ils bénéficieront d'une meilleure scolarité mais qu'ils auront en contrepartie une plus mauvaise retraite ! En réalité, la réforme vise surtout à tailler dans les dépenses, afin de tenir le calendrier austéritaire fixé par Emmanuel Macron. D'ailleurs, le COR le mentionne lui-même dans son dernier rapport : le rythme de l'évolution des dépenses de retraite « ne semble pas compatible avec les objectifs du gouvernement inscrits dans le programme de stabilité de juillet 2022. Pour tenir ces objectifs, la croissance des dépenses publiques devrait être limitée à 0,6 % en volume entre 2022 et 2027. Or les dépenses de retraite qui représentent le quart de ces dépenses publiques, progresseraient sur la période de 1,8 % en termes réels ».

### 4 « LA RÉFORME EST UNE GARANTIE DE PLEIN-EMPLOI »

Pour Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, la réforme des retraites est une « garantie de plein-emploi en France ». L'argument est baroque. En reculant l'âge de départ à la retraite, le gouvernement prend surtout le risque de prolonger le calvaire des seniors qui arrêtent leur carrière sans être en emploi. Explication de Michaël Zemmour : « Pour avoir une idée des conséquences immédiates d'un tel recul, on peut analyser ce qui s'est produit lors du passage de 60 à 62 ans (après la réforme des retraites de 2010). Pour résumer, les gens qui étaient encore en emploi à 60 ans sont restés deux ans supplémentaires. En revanche, tous ceux qui n'avaient plus de travail à ce moment-là (rappelons que c'est le cas d'une personne sur deux au moment où elle prend sa retraite) ont vu se prolonger cette période de précarité où le taux de pauvreté est très marqué. » La France compte au moins 1,5 million de personnes âgées de 53 à 69 ans qui ne perçoivent ni revenu d'activité ni pension de retraite. Près d'un tiers d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. La réforme macroniste risque fort d'aggraver leur sort.

**5**

**« LA RÉFORME DES RETRAITES EST UNE GARANTIE DE PROSPÉRITÉ »**

La phrase est signée, là aussi, Bruno Le Maire. L'argument est encore plus compliqué à défendre. Prospérité, pour qui ? On ne voit pas bien comment la réforme pourrait doper le taux de croissance du PIB (si tant est que ce critère soit encore pertinent pour juger de la « prospérité » d'un pays). Quant aux retraités, tout porte à croire qu'ils feront les frais de la réforme : d'ailleurs, le COR explique clairement que les décennies qui viennent seront très sombres pour nos aînés. Selon ses projections, leur niveau de vie relatif (c'est-à-dire comparativement aux actifs) ne va cesser de décrocher dans les années à venir, en raison des effets produits par toutes les réformes passées. En 2019, leur niveau de vie moyen représentait 101,5 % de celui de l'ensemble de la population (avec de grosses disparités sociales). En 2070, il pourrait chuter pour atteindre seulement 75 % environ, dans les scénarios les plus noirs... Ce qui nous ramènerait à une situation qui prévalait au milieu des années 1970, soit un bond d'un siècle en arrière !

**6**

**« LE GOUVERNEMENT NE VEUT PAS PASSER EN FORCE »**

Depuis des semaines, l'exécutif l'affirme : il est disposé à discuter, d'où la mise en place d'un cycle de « concertations » avec les organisations syndicales, où plusieurs thèmes sont abordés (emploi du senior, inégalités, régimes spéciaux, etc.). Mais il s'agit là, en réalité, d'une ouverture purement formelle. L'ensemble des organisations syndicales sont opposées à un recul de l'âge de départ, et la pseudo-concession présidentielle du 26 octobre (passage à 64 ans au lieu de 65, contre allongement de la durée de cotisation), n'a pas davantage séduit. Quant à l'opinion publique, elle y est toujours opposée : seuls 23 % des sondés disent soutenir la réforme macroniste comprenant le recul de l'âge de départ, dans une enquête réalisée par YouGov début octobre. Dans ces conditions, comment le gouvernement nous épargnerait-il un passage en force ? « Je veux éviter un nouveau 49.3 », jure le ministre du Travail, Olivier Dussopt... avant d'ajouter : « Tout le monde sait que cette perspective d'augmentation progressive de l'âge de départ est assez inéluctable. » ●

Engagé auprès de la Commission européenne et de sa présidente von der Leyen à ne pas dépasser 3% de déficit en 2027, Macron veut une entrée en vigueur à l'été 2023.

PIGNATELLI / EUC / ROPPI-REA



# Le retour de la retraite à 60 ans, c'est possible

Au projet libéral de réduction des dépenses publiques, le programme de la Nupes oppose celui de l'augmentation des recettes ! De quoi financer sans douleur la baisse de l'âge légal de départ et la hausse des pensions.

« Une provocation », « un coup de force », « une menace de grande régression »... les qualificatifs ne manquent pas à la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) quand il s'agit de réagir au projet de report de l'âge de la retraite défendu par Emmanuel Macron. Et ce ne sont pas non plus les propositions alternatives qui font défaut à la gauche, contrairement à ce que l'Élysée se plaît à prétendre, assénant à chaque occasion qu'« il n'y a qu'un moyen de faire : puisqu'on vit plus longtemps, on doit travailler plus longtemps ».

À ce « travailler plus » entonné sur l'air du « There is no alternative », communistes, insoumis, socialistes et écologistes opposent le « travailler mieux, tous et moins ». Et à ce titre, les quatre formations de gauche prévoient dans leur programme commun, élaboré en mai dernier pour les législatives, le retour à la retraite à 60 ans pour 40 annuités (l'option n'était toutefois soutenue ni par Anne Hidalgo ni par Yannick Jadot à la présidentielle, tous deux favorables au maintien à 62 ans). Cette mesure doit intervenir « en priorité », estime la députée écologiste Sophie Taillé-Polian, pour ceux « qui ont commencé tôt, qui sont abîmés par le travail ». La coalition propose d'ailleurs de rétablir les facteurs de pénibilité supprimés par Emmanuel Macron.

« On veut une retraite en bonne santé, on ne veut pas la retraite pour les morts ou des travailleurs trop fatigués pour en profiter », explique le député communiste Pierre Dharréville, estimant qu'« on a le droit à un moment de sa vie d'être libéré du travail prescrit » et de « fournir une

forme de travail choisi au profit de la société, de ses proches ». Contrairement au chef de l'État, dont le projet est soutenu par seulement 22 % des Français selon l'Ifop, la gauche peut se targuer d'un appui populaire avec 71 % d'opinions favorables à un retour à 60 ans, selon un sondage de février du même institut. Pas question non plus pour la Nupes de sacrifier la qualité de la retraite. « Le niveau des pensions doit impérativement être réévalué », estime le député PS Arthur Delaporte. La coalition entend ainsi porter « a minima au niveau du Smic revalorisé à 1 500 euros toutes les pensions pour une carrière complète, le minimum vieillesse au niveau du seuil de pauvreté » et « indexer le montant des retraites sur les salaires ».

## LES SOLUTIONS NE MANQUENT PAS

Mais comment financer ? « Les gains de productivité accaparés par le capital permettent largement de financer le maintien d'un véritable droit à la retraite », affirme Pierre Dharréville, dont la formation plaide pour remettre la cotisation au cœur du système. Le partage de la valeur entre capital et travail serait ainsi

à rééquilibrer, en commençant, propose la Nupes, par soumettre à cotisation patronale les dividendes, la participation, l'épargne salariale, les rachats d'actions. Les hauts salaires seraient aussi mis davantage à contribution avec une surcotisation. Au total, l'alignement de la participation des revenus financiers sur ceux du travail pourrait rapporter 30 milliards, selon le PCF. « Ce n'est pas aux gens qui triment de payer la facture en temps de vie », résume l'insoumis David Guiraud. D'autant que les possibilités ne manquent pas pour abonder les caisses : de l'augmentation des salaires (1 % de hausse rapporte 2,5 milliards, calcule-t-on à la FI) à la création d'emplois, en passant par la suppression des exonérations de cotisations (dont 20 milliards de Cice), l'égalité salariale homme-femme (4 milliards de plus)... Et des économies, la Nupes compte en faire aussi : sur les allocations chômage des seniors, dont le taux d'emploi entre 55 et 64 ans est de seulement 56 %, et sur celles des jeunes, pour lesquels des postes se libéreront. ●

JULIA HAMLAOUI

julia.hamlaoui@humanite.fr



GERARD BOTTINO / SOPA / ZUMA-REA

**ENTRETIEN**

# « L'exécutif veut favoriser l'essor du système par capitalisation »

La réforme des retraites est une véritable clef de voûte de la politique budgétaire menée par l'exécutif. Régis Mezzasalma décrypte l'obsession macroniste pour le recul de l'âge légal et ses implications à plus long terme.



XOISE BOUZAS / HANSLUCAS VIA AFP

**RÉGIS MEZZASALMA**  
Conseiller confédéral  
CGT en charge  
des retraites

Plus de 70 %  
des Français  
sont favorables  
à la retraite  
à 60 ans.



**Comment expliquer cet acharnement à réformer notre régime, alors qu'il n'y a aucune urgence en la matière ?**

Tous les présidents, depuis Jacques Chirac, ont mis en œuvre leur propre réforme paramétrique des retraites, tout en promettant à chaque fois que ce serait la dernière. D'une certaine façon, Emmanuel Macron est le seul à avoir dû y renoncer, pendant son premier quinquennat ! À en croire ses proches, il tenterait en quelque sorte de réparer cette « erreur ». Au-delà de cette raison superficielle, il y a des enjeux plus profondément politiques : le pouvoir veut coller aux engagements pris par Emmanuel Macron envers la Commission européenne dans le cadre du pacte de stabilité, qui impliquent une baisse des dépenses publiques et une diminution des prélèvements obligatoires. Or, le levier le plus facile à actionner pour réaliser cette baisse, c'est de s'attaquer au régime des retraites.

**À l'avenir, n'y a-t-il pas un risque que les salariés se tournent davantage vers la retraite par capitalisation, s'ils veulent préserver leur niveau de pension ?**

Si, bien sûr. L'idée du pouvoir actuel est de pousser les gens qui en ont les moyens à investir davantage dans la retraite par

capitalisation : ce n'est pas un hasard si une disposition de la loi Pacte (2019) libérait les dispositifs de plan d'épargne retraite. La capitalisation est un système risqué, car, en cas de placements hasardeux ou de mauvaise conjoncture économique, le salarié peut voir sa retraite fortement dégradée. L'exécutif sait qu'il faudra maintenir un système de base par répartition, mais il veut favoriser en parallèle l'essor des surcomplémentaires et préparer ainsi le terrain au marché. Cela possède au moins deux effets pervers. Premièrement, cela incite les gens à privilégier les raisonnements individuels (« je vais améliorer mon propre niveau de retraite »), au détriment du collectif. Ensuite, cela pousse les salariés à réclamer des primes plutôt que des hausses de salaire, car ce sont les primes qui alimentent les plans d'épargne retraite. Au passage, cela contribue à siphonner le financement de la Sécu, dans la mesure où les primes donnent lieu à des exonérations de cotisations.

**Le gouvernement n'a pas renoncé à en finir avec les régimes spéciaux de retraite, au prétexte que cela coûterait trop cher à la collectivité : qu'en pensez-vous ?**

L'argument est hypocrite : à partir du moment où les gouvernements font le choix de diminuer le volume d'emploi public, il est logique que cela accentue les déséquilibres démographiques, et donc que cela creuse le déficit du système ! On se retrouve avec, d'un côté, une génération issue du baby-boom qui vit plus longtemps que la génération précédente et, de l'autre, de moins en moins de cotisants. C'est donc à l'État de prévoir des dépenses supplémentaires pour honorer ses engagements vis-à-vis des pensionnés actuels. L'arrêt des recrutements de fonctionnaires sous statut va renforcer les déséquilibres, puisque les futurs embauchés cotiseront au régime général et non aux régimes dits spéciaux. Tout cela procède en réalité de choix politiques plus que comptables. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR C. B.

**« LE POUVOIR PRÉPARE LE TERRAIN AU MARCHÉ. TOUT EST FAIT POUR INCITER CEUX QUI LE PEUVENT À SE TOURNER VERS LES SURCOMPLÉMENTAIRES ET L'ÉPARGNE. »**